

SCIENCES, CITOYENNETÉ

Etats généraux de la bioéthique : vous avez la parole

Mis en ligne le **lundi 22 janvier 2018**

Ni sondage, ni étude scientifique, les états généraux de la bioéthique appellent les Françaises et Français à donner leur opinion. L'espace de réflexion de la bioéthique de Bretagne, chargée de la collecte, organise des conférences-débats et réunions dans les communes. Première étape à Brest le 31 janvier.



« La loi de la bioéthique est révisée tous les sept ans, explique Jean-Michel Boles, directeur régional de l'espace de réflexion éthique de Bretagne. En prélude à la révision 2018, les Françaises et Français sont consultés dans le cadre de débats démocratiques organisés sur le territoire. »

Une synthèse pour le national

L'Ereb a décidé de sortir du cadre hospitalier en organisant les débats dans les communes (Brest, Lesneven, Saint-Pol-de-Léon pour le nord-Finistère), au plus près des habitants : « **J'insiste sur le fait que ces états généraux sont la libre expression des opinions des uns et des autres**, précise Jean-Michel Boles, **qu'il ne s'agit ni d'un sondage, ni d'une étude scientifique, ni de reporter l'avis d'association ou de lobbys**. Tout le monde a la parole dans le respect des uns et des autres. Nous ferons une synthèse des arguments exprimés, qui sera publiée sur notre site internet. »

Toutes les synthèses seront compilées par le comité consultatif national d'éthique. Les débats nourriront un projet de

Toutes les synthèses seront compilées par le Comité consultatif national d'éthique. Les débats nourriront un projet de loi attendu au Parlement à l'automne.

GPA, PMA, tests génétiques

En Bretagne, deux thèmes actuellement sous les feux des médias ont été retenus par les comités d'éthiques départementaux :

- > L'assistance médicale à la procréation, incluant la Gestation pour autrui (GPA) et la procréation médicalement assistée (PMA) ;
- > La médecine prédictive-tests génétiques.

Lycéens et étudiants seront impliqués dans la démarche. « *L'idée est de croiser les disciplines. C'est pourquoi dans les lycées et les établissements d'enseignement supérieur, les professeurs de philosophie sont invités à en parler en binôme avec les professeurs de science et vie de la terre.* » La liste des établissements participants n'est pas encore figée.

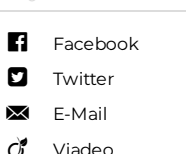
A Brest le 14 février : Jean-François Mattei

Des conférences se tiendront à Brest avec pour objectif de toucher un public diversifié, en apportant des éléments scientifiques mais aussi philosophiques et juridiques. S'ensuivront des conférences délocalisées sur le Finistère :

- > 31 janvier, au salon Richelieu, de 17h30 à 21h sur la médecine prédictive-tests génétiques (d'une médecine pour guérir à une médecine de prédiction), avec le **professeur Claude Férec** (généticien CHRU), le **maître de conférence en droit Christelle Leprince** et le **président du CCNE Jean-François Delfraissy** ;
- > 20 février, salon Richelieu, de 17h30 à 21h, sur l'assistance médicale à la procréation (d'une médecine pour réparer à une réponse à des demandes sociétales), en présence du **professeur Philippe Merviel (gynécologue, CHRU)**, du **professeur de droit Jean-René Binet** (Rennes), du **professeur de philosophie Frédéric Worms** ;
- > 14 février, amphithéâtre Guilcher (faculté des lettres), de 18h à 20h30, sur les enjeux de la la révision de la loi de bioéthique, en présence **du professeur Jean-François Mattei (ancien ministre de la santé, pédiatre et généticien)**, qui sort un livre intitulé "[Questions de conscience](#) ↗" ;
- > 21 mars : au centre social de Kerangoff
- > 13 mars : à Lesneven à la maison d'accueil



Retrouvez l'ensemble des manifestations, conférences et réunions publiques [sur le site de l'Ereb](#) ↗.
Les conférences débats organisées à Brest seront filmées et disponibles sur le site de l'Ereb.





HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h /18h

Samedi 8h30/12h30

Hôtel de ville de Brest

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :

02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi de 8h à 18h

Samedi de 8h30 à 12h30